

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	1854
Date dépôt / modification	04/10/2021
Date validation	14/12/2021

MASTER EN ORTHOPÉDAGOGIE CLINIQUE

FINALITÉ	Spécialisée	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10. Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. À ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Élaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le **master en orthopédagogie clinique** vise à former sur un plan épistémique et clinique les futurs détenteurs du VISA d'orthopédagogue clinicien, lui-même donnant accès à l'année de pratique supervisée permettant l'obtention de l'agrément en orthopédagogie clinique selon les critères définis par la loi du 22 mai 2019.

Au terme de la formation, l'étudiant possèdera les contenus théoriques et la pratique expérientielle en lien avec les compétences de base (professionnalisme, relation et communication, attitude scientifique, engagement en faveur de la société) et les compétences fonctionnelles spécifiques à la pratique orthopédagogique (collaboration, diagnostic, intervention, formation, organisation) telles que définies dans le cadre de l'avis du Conseil Supérieur de la Santé (CSS n°9380). Ces compétences sont déclinées sous forme de domaines de connaissances dits *non-distinctifs* – soit des domaines génériques à tous les pédagogues et psychologues—et des domaines de connaissances *distinctifs*—soit des domaines spécifiques aux orthopédagogues cliniciens. Les domaines non-distinctifs sont la méthodologie de la recherche scientifique, les bases biologiques, psychologiques et sociales et fonctionnement humain et de l'action humaine. Les domaines distinctifs sont la psychopathologie et la psychiatrie, le diagnostic et l'évaluation dans le domaine du soutien et de l'aide orthopédagogiques, les interventions orthopédagogiques cliniques, ainsi que les stages et autres formes d'intégration sur le terrain. L'élaboration du programme de master en Orthopédagogie Clinique est structurée autour de l'acquis de crédits dans des domaines distinctifs de l'orthopédagogie clinique.

Concernant la continuité avec le programme de bachelier, l'arrêté royal du 22 mai 2019 définit des domaines de connaissance distinctifs, mais pas un volume minimal en termes de crédits ou d'heures de cours. Afin d'assurer une formation de qualité mutuellement reconnue, d'éviter une concurrence entre universités sur les critères d'accès à la profession et de faciliter les passerelles entre universités, la conférence des doyens s'est accordée sur un nombre minimal de 80 crédits de cours distinctifs pour les formations destinées à octroyer le visa d'orthopédagogue clinicien. Ce nombre minimum de cours distinctifs se distribue entre le bachelier (30 crédits) et le master (50 crédits). En définissant un nombre minimum commun de 30 crédits de cours distinctifs dans le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation à orientation générale, les quatre universités s'assurent ainsi que le passage d'une université à une autre entre le bachelier et le master ne pénalise pas les étudiants quant à l'obtention du visa d'orthopédagogue clinicien. Le master en Orthopédagogie Clinique tel que proposé étant ouvert aux détenteurs d'un bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation orientation générale, il est donc assuré que ces étudiants aient bénéficié d'une formation de base jugée comme équivalente pour l'accès aux contenus délivrés au sein du master. Cette logique s'applique également au bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation orientation logopédie.

Pour les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court admis à cette formation, un bloc complémentaire de 30 à 60 crédits sera prévu afin d'harmoniser la formation en termes de crédits distinctifs et non-distinctifs et de favoriser une transition harmonieuse vers les contenus délivrés en master.

Les détenteurs d'un master en sciences de l'éducation pourront également accéder à ce master, sous réserve d'une évaluation du dossier menant éventuellement à la réalisation de crédits complémentaires (30 à 60 crédits complémentaires).

Le master en orthopédagogie clinique vise à former des professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap, tout au long de la vie et dans des contextes variés et différents selon les périodes de vie ciblées (petite enfance, enfance et adolescence, âge adulte, vieillissement). Il fournit aux étudiants les connaissances conceptuelles et expérientielles nécessaires pour conduire des évaluations non catégorielles, centrées sur la nature plutôt que la cause des difficultés, ainsi que leur conséquence sur un plan fonctionnel, et inscrire leur intervention dans une logique de compensation des difficultés et troubles individuels qui tiennent compte des facteurs contextuels. En effet, les modèles qui sous-tendent l'orthopédagogie approchent les difficultés et troubles dans une perspective socioécologique ; c'est-à-dire comme étant en interaction dynamique avec l'environnement de la personne concernée, notamment en termes d'opportunité d'apprentissage et de développement, d'habitudes de vie, d'aménagements physiques et/ou organisationnels pour répondre aux déficits, ou encore d'attitudes, de croyances et de représentation de la personne. À ce titre, et sur base d'une analyse approfondie des milieux/environnements ainsi que des situations d'éducation, les orthopédagogues cliniciens sont amenés à proposer, en amont ou en parallèle de l'intervention sur les personnes en situation de handicap, des interventions entrées sur l'entourage (famille, aidants proches, professionnels de

l'accompagnement...), sur les paramètres de l'environnement (ex. adapter le rythme d'une activité, instaurer des routines, adapter des documents en *facile à lire et à comprendre*, mettre en place des agendas de santé...) pour permettre l'inclusion et la pleine participation sociale des personnes en situation de handicap. À ce titre, le paradigme qui structure l'évaluation et l'intervention en orthopédagogie clinique déploie une approche non pas guidée sur une approche normative – une norme développementale permettant de définir des attendus et des stratégies d'interventions pour atteindre ces objectifs—mais bien par une approche *centrée sur la personne*, qui part des difficultés, mais aussi des ressources et des besoins de la personne dans leur individualité. En ce sens, les détenteurs du Master en Orthopédagogie Clinique proposent une démarche professionnelle qui s'inscrit dans la complémentarité des interventions d'autres professionnels ; de façon prioritaire et non exhaustive : les psychologues cliniciens, enseignants, éducateurs et éducateurs spécialisés, assistants sociaux, logopèdes, médecins et infirmiers. En outre, il est amené à utiliser les informations fournies par ces professionnels dans le cadre de leur expertise propre afin d'élaborer une compréhension holistique de la problématique rencontrée par un individu et veille, de façon privilégiée, à faire le lien (1) entre les différents services professionnels, et entre les différents environnements au sein desquels ces services sont déployés afin de maintenir une approche concertée et coordonnée autour des besoins de la personne ; (2) entre les approches individuelles, soignantes ou paramédicales, et les pratiques éducatives qui ont lieu en groupe et en contexte. L'orthopédagogue clinicien collabore ainsi de façon étroite avec les autres professionnels du secteur paramédical, éducatif, soignant et pédagogique afin de développer et d'évaluer la mise en place d'aménagements ainsi que leur suivi et leur adaptation. À cette fin, il possède des connaissances liées au fonctionnement biologique, cognitif et psychologique typique et atypique afin de pouvoir développer une collaboration réelle et effective et une planification conjointe de l'intervention auprès de la personne en situation de handicap.

Le master en orthopédagogie clinique délivre des contenus et accompagne le développement de pratiques qui permettent de rencontrer les intentions politiques nationales et internationales en matière de non-discrimination, d'inclusion et de qualité de vie des personnes en situation de handicap, quelle que soit la cause de cette situation de handicap, l'âge ou le contexte de l'individu. À ce titre l'ensemble des référentiels (dont la Convention des Nations Unies pour le Droits des Personnes Handicapées) et des politiques inclusives à l'échelle nationale servent de point de repère pour l'exercice des missions des orthopédagogues cliniciens. Ainsi, le contexte inclusif et/ou la finalité inclusive orientent les interventions en orthopédagogie clinique qui visent à maximiser les possibilités d'inclusion (scolaire et sociale) en appuyant les pratiques sur des modèles centrés sur la prévention des situations problématiques d'éducation, d'apprentissage et/ou de comportement.

Les détenteurs du master en orthopédagogie clinique ont pour mission la prévention, le dépistage, le diagnostic psychopédagogique et l'intervention auprès de personnes présentant des problèmes éducatifs, comportementaux, de développement ou d'apprentissage. Ils interviennent ainsi prioritairement auprès d'un public cible dit *en situation de handicap* ou à *besoins spécifiques*. À ce titre, ils portent une attention aux facteurs de vulnérabilités qui caractérisent ces publics de façon transversale ; notamment les vulnérabilités dans les opportunités de développement et d'apprentissage, dans l'exercice des rôles sociaux, dans l'autodétermination et l'exercice des droits fondamentaux, dans l'accès à l'information et la littératie, ou encore dans la continuité des trajets de vie et/ou d'accompagnement. Les contextes d'exercice principaux tels que définis par l'avis du Conseil Supérieur de la Santé (CSS n°9380) sont l'enseignement ordinaire et spécialisé, les services de soutien destinés aux personnes en situation de handicap, l'aide à l'éducation, les services du *secteur handicap*, les soins de santé mentale, l'aide à la jeunesse, les services et organisation de formation (dont la formation continue aux professions pédagogiques et du secteur médico-social), les soins aux personnes âgées, la médecine légale, la politique et la recherche.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

Le référentiel de compétences présenté est basé sur celui développé à l'égard de l'orthopédagogie clinique en Belgique au sein de l'avis 9380 du Conseil Supérieur de la Santé. Il est également conforme au profil de compétences exposé au sein de l'article 12 de l'arrêté royal du 22 mai 2019 fixant les critères d'agrément des orthopédagogues cliniciens ainsi que des maîtres de stage et services de stage.

Au sortir du master en orthopédagogie clinique :

1. **Professionalisme** : l'étudiant sera capable d'accorder une place centrale à certaines valeurs et attitudes professionnelles dans le cadre de son intervention et de son comportement. Il évaluera les cas auxquels il est confronté et adaptera son intervention en faisant preuve d'esprit critique.
 - » L'étudiant sera capable d'intervenir en garantissant son intégrité personnelle et professionnelle.
 - » L'étudiant sera capable de s'interroger systématiquement sur son propre fonctionnement et sur son intervention par rapport aux autres.
 - » L'étudiant sera capable d'adapter son intervention en faisant preuve d'esprit critique.
 - » L'étudiant aura connaissance et respectera les directives déontologiques et éthiques en usage ainsi que le cadre législatif et réglementaire.
2. **Relation et communication** : l'étudiant sera capable d'engager un dialogue constructif, verbal, non verbal et écrit, avec la personne accompagnée et/ou son environnement d'une part, et avec ses partenaires professionnels d'autre part. Il développera une relation de confiance avec la personne accompagnée et/ou son environnement, où la participation et l'engagement actifs occupent une place centrale. Il entretiendra des relations de collaboration coordonnée avec ses partenaires professionnels.
 - » L'étudiant sera capable de mettre en place et d'entretenir une relation d'aide durable avec la personne accompagnée et/ou son environnement. Il établira une relation de confiance où l'objectif de réadaptation, la participation active et le droit de parole occupent une position centrale.
 - » L'étudiant sera capable d'entretenir des relations interdisciplinaires constructives avec les autres professions pour garantir une intervention efficace et intégrale.
 - » L'étudiant sera capable d'engager un dialogue constructif, verbal, non verbal et écrit avec la personne accompagnée et/ou son environnement.
3. **Attitude scientifique** : l'étudiant sera capable de suivre et de rendre compte du développement (scientifique) de sa discipline et des pratiques en la matière et les exploitera pour optimiser l'intervention en orthopédagogie clinique.
 - » L'étudiant sera capable de maîtriser les bases scientifiques de l'orthopédagogie clinique et des disciplines connexes. Il suivra les évolutions scientifiques récentes dans le domaine et dans la pratique.
 - » L'étudiant sera capable de maîtriser la méthodologie et les techniques de recherche en matière de collecte et de traitement des données. Il adapte ses capacités de recherche dans la pratique.
 - » L'étudiant sera capable d'étayer l'intervention en orthopédagogie clinique par des connaissances scientifiques.
 - » L'étudiant sera capable de favoriser le développement des connaissances scientifiques en utilisant des méthodes scientifiques dans la pratique.
4. **Engagement en faveur de la société** : l'étudiant sera capable de suivre et de rendre compte des évolutions au sein de la société et assumera sa responsabilité à l'égard de celle-ci.
 - » L'étudiant sera capable d'assumer sa responsabilité sociale et de prendre part au débat social.
 - » L'étudiant sera capable d'adapter son intervention aux évolutions sociales, démographiques et politiques rencontrées.
 - » L'étudiant sera capable d'analyser systématiquement les enjeux et les questions dans leur contexte sociétal.
5. **Collaboration** : l'étudiant sera capable de développer des relations de collaboration constructive avec la personne et/ou son environnement, d'une part, et les partenaires professionnels, d'autre part. C'est ce réseau qui lui permettra d'apporter un soutien efficace et le plus possible inclusif.
 - » L'étudiant sera capable de développer une relation de collaboration fonctionnelle avec la personne accompagnée et/ou son environnement.

6. **Diagnostic** : l'étudiant sera capable d'analyser et de diagnostiquer les dysfonctionnements des systèmes éducatifs, du développement, de l'apprentissage, ainsi que les troubles comportementaux et émotionnels et intégrera les conséquences sociales de ceux-ci. Il identifiera les facteurs de protection et les facteurs de risque auprès des enfants, des jeunes et des adultes (de tous âges) et de leur environnement. Il ira systématiquement au bout du cycle de diagnostic.
- » L'étudiant sera capable d'identifier les questions liées au diagnostic de la personne accompagnée et/ou de son environnement. Il définira un scénario de diagnostic adapté.
 - » L'étudiant connaîtra les différents modèles de diagnostic et les principes de diagnostic. Il sera capable d'analyser et de diagnostiquer les dysfonctionnements des systèmes éducatifs, du développement, de l'apprentissage, ainsi que les troubles comportementaux et émotionnels. Il intégrera les conséquences sociales de ceux-ci.
 - » L'étudiant sera capable de formuler une description interactive et précise de la situation de la personne accompagnée sur le plan éducatif et du développement. Il traduira cette description en une évaluation responsable et éclairée des besoins.
 - » L'étudiant sera capable d'accorder une attention particulière aux facteurs de protection et aux facteurs de risque chez les enfants, les adolescents et les adultes ainsi que leur entourage. Il ira systématiquement au bout du cycle de diagnostic.
7. **Interventions** : l'étudiant sera capable d'accomplir des interventions de prévention, d'accompagnement et de traitement, en cherchant à améliorer les possibilités de développement et d'épanouissement, la qualité de vie, la participation à la vie en société et l'autonomie du client et/ou de l'environnement du client. Il exploitera correctement et systématiquement le processus d'intervention.
- » L'étudiant sera capable de mettre son expertise au profit de la prévention des dysfonctionnements des systèmes éducatifs, des troubles du développement, de l'apprentissage ainsi que des troubles comportementaux et émotionnels. Il le fera en mettant en place de manière systématique des moyens de prévention.
 - » L'étudiant sera capable de choisir l'intervention la plus pertinente et scientifiquement fondée.
 - » L'étudiant sera capable de mettre régulièrement et systématiquement en œuvre des interventions dans le contexte éducatif et d'accompagnement en cherchant à maximiser les possibilités de développement et d'épanouissement, la qualité de vie, la participation à la vie en société et l'autonomie de la personne accompagnée. Il exploitera correctement et systématiquement le processus d'intervention.
 - » L'étudiant sera capable d'évaluer systématiquement l'intervention en concertation avec les personnes intéressées et d'en faire le rapport.
8. **Formation** : l'étudiant sera capable de contribuer au développement de la personne accompagnée et/ou de son environnement, d'une part, et de ses partenaires professionnels, d'autre part, en s'appuyant sur sa propre expertise et sur son expérience pratique.
- » L'étudiant sera capable d'assurer une formation sous diverses formes compte tenu de la personne accompagnée et/ou de son environnement.
 - » L'étudiant sera capable de partager ses connaissances et de former ses partenaires professionnels.
9. **Organisation** : l'étudiant sera capable de contribuer par sa vision propre au développement de l'organisation d'interventions d'accompagnement. Il garantira la qualité de ces dernières en ayant pour objectif un accompagnement efficient.
- » L'étudiant sera capable de diriger la politique générale au sein de l'organisation en étroite collaboration avec la direction. Il contribuera à la gestion de la qualité.
 - » L'étudiant sera capable de contribuer par sa vision propre à la stratégie et au développement de l'organisation. Il garantira la qualité du soutien apporté et orientera une équipe de professionnels.
10. **Gestion électronique de données** : l'étudiant sera capable d'assurer une gestion électronique de données en respect des règles en vigueur.